

Machine de travail lourde (vhc.spécial) *	Marque H O U G H	H 80 B	Fiche d'homologation n° CH <u>5391 13</u>
---	----------------------------	--------	--

MOYENS D'IDENTIFICATION "H 80 B" préfixe au No du châssis et sur plaquette du constructeur, à droite, à l'avant dans la cabine

Numéro du châssis frappé à gauche à l'arrière sur châssis
 Signe d'identification du moteur frappé "DT 466" à droite, latéralement au centre sur bloc
 Constructeur I H C, Chicago, Illinois (USA) Importateur U. ROHRER-MARTI AG, Zollikofen / BE

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement toutes roues
 Direction à pivot, hydraulique (avec assistance)
 Frein de service air compr.hydr.à 2-circ.exp.interne sur toutes
 Frein auxiliaire méc.exp.interne (les roues **)
 Frein stationn. cardan s.toutes les roues
 Transmission c.v. sous charge Nombre vit. 3
 Blocage differ. - Crochet rem. - Vitesse max. 33 km/h

MOTEUR Genre en ligne Temps 4
 Marque INTERNATIONAL Carbur. D
 Type DT 466
 Position arrière Nombre cyl. 6
 Alésage 109.22 Course 135,89
 Cylindr. 7635 cm³ CV-Impot 38,88
 CV-puiss. 189 SAE-net 2500 v/m
 Refroidissement eau
 Bruit 85 dB (A) à 2500 v/m
 Amortissement bruit 1/700xØ220 cheminée Nelson 1072 ***

CARROSSERIE Forme pelle chargeuse Nombre portes 2
 Toit ouvert -
 Nombre de places : Total 1 ; AV - ; milieu - ; AR - ; Places debout -

DIMENSIONS	Voie	AV <u>2120</u>	AR <u>2120</u>
	Diam. braquage	G <u>12,0</u>	DR <u>12,4</u>
Empattement	<u>2970</u> / (/ /)		
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	<u>7610</u>		
Largeur	<u>2800 *</u>		
Hauteur	<u>3450</u>		
Porte à faux	AV	<u>2790</u>	
	AR	<u>1850</u>	
	lat.		

POIDS	<u>Avant</u>	<u>Milieu</u>	<u>Arrière</u>	<u>TOTAL</u>
A vide	<u>7340</u>		<u>7620</u>	<u>14960</u>
Charge utile				
Total	<u>7340</u>		<u>7620</u>	<u>14960</u>
Garantie fabr.				<u>24000</u>
Dimens. pneus	<u>23.5-25 16PR</u>			
Charge p. essieu	<u>18200</u>	<u>(3,0)</u>	<u>18200</u>	<u>(3,0)</u>
	de l'ensemble			
Poids maxi remorquable	<u>-</u> kg			

Distance du volant vers l'avant = 4020 *)

EQUIPEMENTEquipement électrique 24 V

Feux de route HELLA K 21032/K 21037

Feux de croisement id. Feux de position id.Feux de gabarit AV= A (E) + 2/vers l'AV A (E)Avertisseur HELLA 002 625 Niv. sonore 84 dB/AEssuie-glace électrique [AV= I (E)]

Feux arrières WBC CH 1 0133 03 Catadioptrés [C= I (E)]

Feux stop WBC CH 1 0133 03 [AR= I (E)]

Eclair. plaque contr. 2/sép. à gauche Plaque forme haute/oblongueRétroviseur 2/de chaque côté + 2/AV= d'anglesIndic. direction clign. dispos. II AV= 1 (E)/AR=WBC CH1013303Service d'hiver: AV= 1(E)/ AR= BOSCH CH 1 0833 04montage admis pr. raisons tec. Lampes de travail 2/vers l'ARCale d'arrêt: 1/490x250x300Bacharach : 4**INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION**Genre Machine de trav. lourde (vhc. spéc.)Marque & type HOUGH H 80 BHomologation n° CH: 5391 13Forme de la carr. pelle chargeusePlaces ass. : Total 1 (avant)Poids à vide 14960 Carburant D
cv 38,68Charge utile - Cylindrée 7635 cm³Poids total 14960 Poids de l'ensemble REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. homologué = H 80 B 3500103U001748*voir carte complémentaire I.

Lieu et date de l'expertise

Zollikofen, 22.2./23.3.73

La commission d'expertise

ck

Machine de travail
lourde
(vhc.spécial) *)

Marque
H O U G H

Type
H 80 B

Fiche d'homologation n°
CH 5391 13

F I C H E C O M P L E M E N T A I R E I .

- *) Véhicule spécial: largeur 2800 mm; distance depuis le volant vers l'avant 4020 mm.
- ***) Frein de service: double manomètre et lampes de contrôle pour perte de pression des circuits pneumatiques et hydrauliques.
- Dispositif de sécurité: lors de perte de pression, le circuit intact entre automatiquement en action; déblocage en vidant le réservoir d'air; utiliser le frein de secours pour déplacer le véhicule.
Plaquette explicative dans la cabine.
- ****) Insonorisation : 85 dB/A avec ventilateur à 6 pales et anneau de distance de 40 mm derrière le ventilateur.

A noter dans le permis de circulation, page 4:

- pour des courses de transfert sur la voie publique, une autorisation spéciale de l'autorité compétente est exigée
- surveillance par personne auxiliaire ou par bonne visibilité au moyen de 2 miroirs d'angles
- recouvrir les dents de la pelle par une protection marquée jaune/noir
- monter les feux prescrits:
AV = feux de gabarit, clignoteurs sur protection
AR = feux rouges/stop/clignoteurs et catadioptrés sur fixations des bavettes.